



Les nouvelles fonctionnalités de CARTORADIO et son application mobile



Contact presse

Franca Vissière

06 09 48 79 43

franca.vissiere@anfr.fr

CARTORADIO et son application mobile CARTORADIO MOBILE



Le site www.cartoradio.fr et son application mobile permettent d'informer le public sur **la localisation** de l'ensemble des **stations radioélectriques** de plus de 5 Watts ainsi que sur **les mesures de champ électromagnétiques** réalisées selon le protocole officiel établi par l'ANFR.

Cartoradio Mobile est disponible sur les systèmes d'exploitation iOS et Android.

Quelques chiffres :

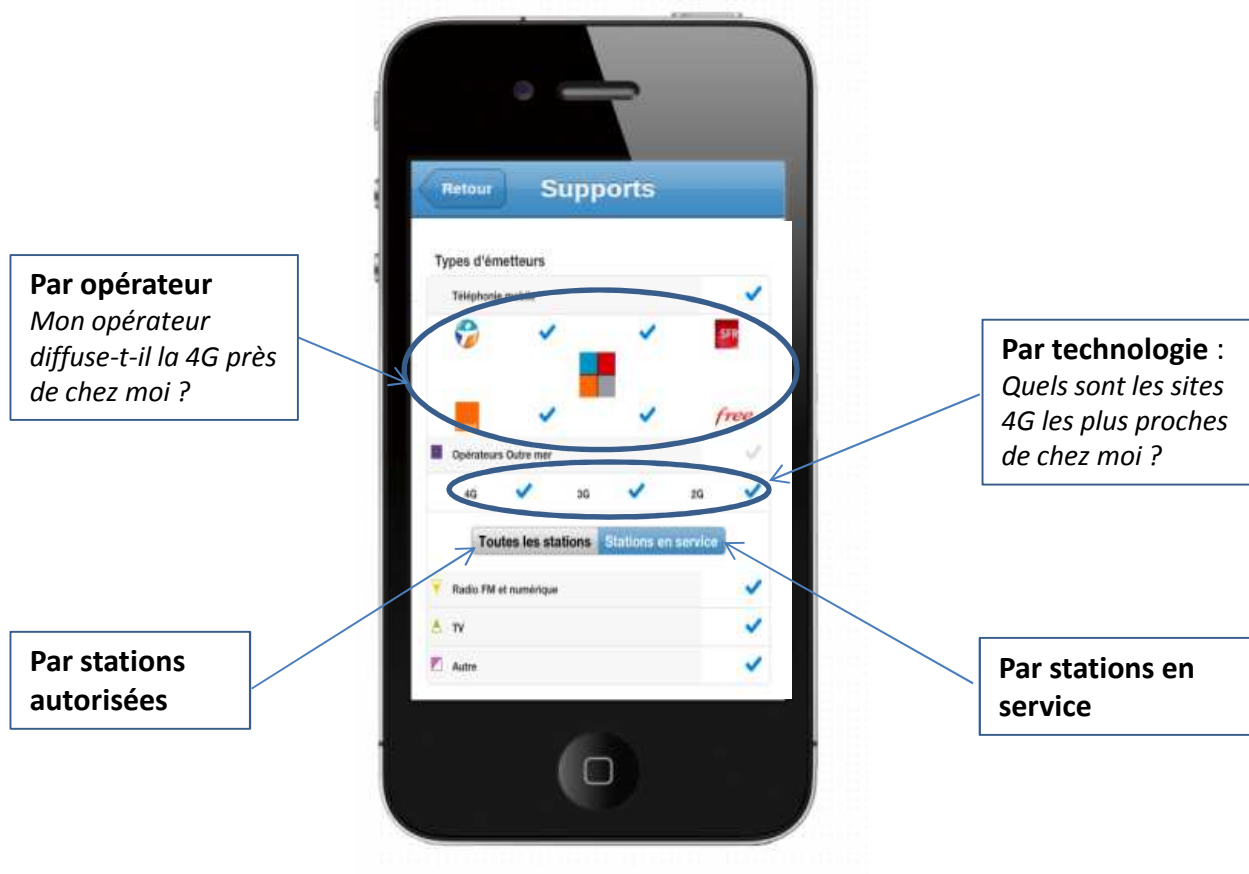
- **35 000 visiteurs uniques** par mois sur le site www.cartoradio.fr,
- **55 000 téléchargements de Cartoradio Mobile** depuis son lancement en décembre 2013,
- **Plus d'un million** de clics sur les pages « Mesures et Supports »,
- Plus de **124 000 installations radioélectriques** répertoriées (téléphonie mobile, télévision, radio FM et numérique, autres),
- Près de **30 000 mesures de champ** référencées. Pour chaque mesure : description de l'environnement et résultats de la mesure effectuée par des laboratoires accrédités.

Les évolutions de Cartoradio répondent à une demande d'information plus précise du public sur les caractéristiques des stations et en améliorent l'ergonomie.

LES EVOLUTIONS

Le site www.cartoradio.fr et l'application Cartoradio Mobile, disponible depuis décembre 2013 sur smartphones et tablettes, s'enrichissent de nouvelles fonctionnalités.

Des filtres par opérateur, technologie (2G/3G/4G) et état de la station (autorisée/mise en service) ont été intégrés.



Cartoradio Mobile utilise les mêmes données que le site www.cartoradio.fr. Concernant les supports, sa mise à jour est réalisée chaque début de mois, en même temps que la publication des chiffres de l'Observatoire du déploiement des réseaux mobiles.

L'actualisation des mesures s'effectue quotidiennement.

POUR ACCEDER AUX RESULTATS

Les informations sont disponibles sur fond de carte satellite IGN ou Google Map.

Les installations radioélectriques sont représentées par les symboles suivants :

-Téléphonie mobile

-Télévision

-Radio

-Autres (radars, réseau taxi, police municipale,..)



opérateurs Outre-Mer



L'utilisateur peut renseigner une adresse ou utiliser la géolocalisation.



Ce nouveau symbole indique la présence de stations radioélectriques (supports). Les couleurs représentées dans le carré définissent les opérateurs présents sur le site (Bouygues, Free, Orange, SFR).

5

Ce symbole indique le nombre de mesures d'exposition aux champs radioélectriques réalisé.

3

Ce symbole indique le nombre de supports existant à cet endroit.



L' ANFR gère le spectre des fréquences

Les fréquences radioélectriques sont une ressource naturelle disponible en quantité limitée. Irremplaçables pour communiquer avec les objets mobiles et pour créer des infrastructures flexibles et à faible coût, elles sont déterminantes pour la compétitivité. Des secteurs entiers reposent sur l'accès à cette ressource : communications mobiles, audiovisuel hertzien, liaisons satellite, transports, industrie militaire, météorologie... Les fréquences contribuent ainsi à l'innovation et à la création de nombreux emplois.

L'ANFR remplit trois missions principales


- ▶ Elle contribue à l'élaboration de la réglementation internationale et à la planification des bandes de fréquences.
- ▶ Elle gère les bandes de fréquences nationales et les sites radioélectriques.
- ▶ Elle contrôle les installations ainsi que leurs émissions et intervient dans le traitement des brouillages.

L'ANFR est un établissement public

- ▶ A son conseil d'administration sont représentés plusieurs ministères et régulateurs pour une prise en compte des intérêts de tous les utilisateurs de fréquences.
- ▶ Sa tutelle est assurée par la Ministre chargée du Numérique.

Les sites internet de l'ANFR :

www.anfr.fr ; www.cartoradio.fr ; www.recevoirlatnt.fr

 Suivez l'ANFR sur twitter : @anfrtweet